

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Société coopérative d'artisanat du Clos-du-Doubs en liquidation, Epauvillers**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 06.05.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **31.08.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Maître Jean-Maurice, Sur Prègne 6, 2885 Epauvillers
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société à l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.

Jean-Maurice Maître SA; Fiduciaire
2900 Porrentruy 2

(02417272)